



Le mardi 13 décembre 2022 à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 7 décembre 2022 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Anne-Catherine DERVILLE, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Juliette de BAROLET, M. Eric DESREUMAUX, Mme Danièle DELBECQUE, M. Didier DUPE, M. Xavier BASSELET, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, M. Bernard CAUDAL, Mmes Annie HUS, Dorothée GENASI, M. Martin LEPOUTRE, Mmes Marie-Andrée SION, Nathalie HERBAUX, MM. Vincent DELANNOY, Pierre-Yves HEBBINCKUYS, Mmes Béatrice LAURENCEL, Audrey DASSONNEVILLE, Stéphanie COMPERE, M. John EVLARD, Mme Aurélie DESQUENNE, M. Pierre DELZENNE, Mme Laura NAESSENS, M. Jean-Pierre LEMAI

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Marie DUCATTEAU (à Mme Anne-Catherine DERVILLE), M. Yves PAUL (à M. Xavier BASSELET)

Absent excusé : M. Dominique FRETE

Absente : Mme Marie VANOYE, M. Antoine DHALLUIN, M. Nicolas CARLIN, Mme Hélène ROBERT

N° 22-4-11

Solidarité

UKRAINE

Fonds de soutien
de solidarité

Rapport de Mme Anne Catherine DERVILLE
Adjointe au Maire

Par délibération du 24 mars 2022 (n° 22-1-2), nous avons décidé d'ouvrir une ligne de crédit de 20 000 euros au titre du « fond de soutien solidarité Ukraine » pour faire face aux éventuelles dépenses que nécessiteraient les actions menées localement en faveur des familles Ukrainiennes.

Il s'agissait de donner à la Municipalité les moyens d'agir avec rapidité et efficacité en cas d'urgence d'un besoin.

Il vous est proposé de reconduire ce fonds de soutien pour l'année 2023 afin de poursuivre l'accompagnement des familles réfugiées et ouvrir à cet effet une ligne de crédit « Action Ukraine-initiatives municipales » de 5 000 €.

Travaux préparatoires
Commission 3 du 29 novembre 2022

Vote à l'unanimité



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire